

République du Sénégal

Dakar, le 10 février 2007

**Ministère de l'Economie,
et des Finances**

**Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie**

**Direction des Statistiques Economiques
et de la Comptabilité Nationale**

Fiche sur l'inflation au Sénégal : signification, mesure et modalités pratiques de calcul

Il est courant d'entendre des débats contradictoires à la suite de la publication d'un indice des prix à la consommation. Ces débats sont d'autant plus amples qu'il existe, dans les pays, des indexations légales ou contractuelles de salaires.

Les positions contradictoires souvent observées s'expliquent du fait que les consommateurs ne retiennent, consciemment ou inconsciemment, que les cas les plus frappants (produits de consommation courante). Par ailleurs, la distinction est mal faite entre les mouvements de prix et les autres raisons d'augmentation des dépenses (taille du ménage qui augmente, biens nouveaux qui arrivent avec des prix élevés, changement de mode consommation, etc.). Ainsi, du fait des différents types de consommation et des évolutions diverses des prix, chacun croit vivre l'inflation comme un phénomène propre dont il détient la mesure objective. Il se passe ainsi un phénomène de sélectivité de la mémoire par rapport aux mouvements des prix.

Cette fiche a pour objet de définir l'inflation, sa mesure et les modalités pratiques de son calcul au Sénégal.

I. L'INFLATION

Il y a inflation lorsque le niveau général des prix croît alors que la valeur des marchandises en circulation (Produit intérieur brut) n'augmente pas.

Dans toute économie, il existe une correspondance entre ce qui est produit (localement ou importé) et la monnaie en circulation. Le niveau général des prix est l'expression de cette correspondance.

L'inflation se signale par une hausse de prix, mais toute hausse de prix n'est pas synonyme d'inflation. Une hausse de prix est toujours équivoque. Cette dernière peut être l'émanation d'une pénurie momentanée, d'une augmentation de la demande, d'une hausse localisée sur quelques marchés (par exemple le marché du pétrole en ce moment). L'inflation est un accroissement général, durable et structurel du niveau des prix ; elle commence quand le processus de hausse de prix devient cumulatif et incontrôlable. La dimension la plus importante dans l'inflation est d'ordre psychologique.

a) Les formes d'inflation

Il existe trois formes d'inflation qui sont classées par ordre croissant de gravité, dans le développement du processus inflationniste :

- *l'inflation latente, contenue, déguisée ou rampante*: elle est caractérisée par la hausse des prix de façon épisodique liée par exemple à l'accroissement de la population, une relance de la consommation après des tensions sociopolitiques, une pénurie de la production (cas des produits maraîchers et halieutiques entre juillet et septembre au Sénégal), etc.
- *l'inflation ouverte* : elle commence dès que la hausse dissimule des anticipations à de nouvelles hausses de prix de la part de tous les acteurs de la vie économique (consommateurs, producteurs, Etats). La croyance à l'accroissement des prix provoque la hausse même si cette dernière n'est pas nécessairement fondée. Ce processus cumule les effets d'entraînement et se nourrit de lui-même, comme une boule de neige.
- *l'inflation galopante ou hyper-inflation* : la hausse de prix est de plus en plus forte, du fait que les mobiles psychologiques (la peur de la hausse) ont pris plus d'importance que le déséquilibre entre l'offre et la demande. Elle place la balance commerciale en déficit ou l'accroît, parce que les importations augmentent tandis que les exportations diminuent brusquement. Il faudrait ressusciter la confiance du public pour enrayer le mouvement.

Les formes d'inflation connues jusqu'à ce jour au Sénégal sont l'inflation contenue (actuellement) et l'inflation ouverte (au cours du premier semestre 1994 : année du changement de parité du FCFA).

b) Les causes de l'inflation

Il existe deux causes. La première est d'ordre économique et la seconde est plutôt d'ordre sociologique et constitue l'explication moderne.

• *La cause économique ou cause formelle* résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande qui est le point de départ du processus inflationniste. Ainsi, une hausse plus forte que prévue de la demande par rapport à l'offre se traduit par une augmentation des prix pour réaliser l'ajustement. Le déséquilibre peut provenir de l'offre ou de la demande ou des deux combinées.

Les éléments de la demande qui peuvent être à l'origine de l'inflation sont :

- une émission monétaire pour combler le déficit budgétaire de l'Etat,
- des dépenses incontrôlées de recettes extérieures extraordinaires notamment les recettes de privatisation;
- une distribution supplémentaire de revenus dans le public ;
- une augmentation de salaire dans le privé ;
- une augmentation du coût des matières premières (cas des chocs pétroliers de 1974, 1979/80 et 2005/2006) ;
- le financement d'une guerre (cas de la guerre du Golfe).

Du côté de l'offre, le déséquilibre peut provenir :

- d'une pénurie de la production (agricole par exemple) due à des facteurs imprévisibles (sécheresse, inondations, guerre, etc.);
- d'un mouvement de récession dans l'industrie;
- d'une politique d'austérité, etc.

Dans tous les cas, il faut noter que la hausse des prix n'est pas uniforme (hausse par ici, baisse par là) et pas constante (accélération et décélération se suivent selon le climat psychologique et la structure de l'économie).

• *La cause permanente* : lutte des groupes : l'inflation a une dimension sociologique¹. Elle est le résultat de « pressions multiples de la part des divers groupes sociaux, qui tentent de modifier à leur profit la répartition de la richesse nationale ». Ainsi, l'inflation est la résultante de la course des acteurs économiques pour l'appropriation des richesses.

On peut identifier quatre groupes qui sont :

- les salariés, ouvriers, employés etc., titulaires des revenus fixes, qui revendiquent une augmentation des traitements ;
- les paysans, qui s'efforcent de défendre les cours agricoles ;

¹ d'après H. Aujac, économiste français

- les industriels, qui s'efforcent d'accroître leurs profits ;
- les commerçants, qui défendent leurs marges bénéficiaires.

A titre illustratif, un exemple simple d'inflation à la suite d'une augmentation de salaire dans le privé après une grève ou revendication.

Première étape : hausse des salaires dans le privé ;

Deuxième étape : les entreprises incorporent la hausse des salaires dans les coûts et répercutent la hausse dans les prix ;

Troisième étape : les titulaires de revenus fixes sont lésés ; grèves des fonctionnaires et augmentation des traitements, ajustement du SMIG ;

Quatrième étape : nouvelle hausse des prix par suite des liquidités additionnelles sur le marché. Les prêteurs réalisent que leurs créances n'étant pas indexées, ils vont subir une baisse du taux d'intérêt réel. Ils relèvent le taux du loyer de l'argent.

Cinquième étape : répercussion de la hausse du taux d'intérêt dans les coûts de fabrication. Les entreprises l'intègrent aux prix à la consommation. Les consommateurs (salariés, fonctionnaires) revendiquent des augmentations, etc.

Sixième étape : l'Etat intervient à son tour, augmente la pression fiscale pour enrayer la demande. Il s'en suit des mouvements de protestations et de grèves, etc.

Cet exemple illustre la fameuse course entre les salaires et les prix. L'inflation peut revêtir ainsi une signification politique.

c) Les conséquences de l'inflation

Elles sont nombreuses et complexes. Nous nous limiterons à quatre aspects importants :

1) *sur la répartition du revenu national* : l'inflation avantage les débiteurs au détriment des créanciers à moins que la dette ne soit indexée. Si je dois 100 F CFA et que les prix augmentent de 15%, je rembourserais bien à mon créancier 100 F CFA, mais son pouvoir d'achat est amputé de 15 F CFA (toutes choses étant égales par ailleurs). Il est important de noter que l'inflation ne détruit pas la moindre parcelle de la richesse nationale. Elle modifie la manière dont elle est répartie en appauvrissant les uns et enrichissant les autres. Elle touche surtout les personnes pauvres : salariés, fonctionnaires, employés, petits épargnants, en général les titulaires de revenus fixes.

2) *sur la production* : l'inflation donne un coup de fouet à la production en période de sous-emploi. La hausse de prix procure un surplus de profit pour les entreprises et les incite à investir. Le taux d'investissement va dépendre de la différence entre la hausse des coûts et celle des prix, ainsi que de la structure générale de l'économie (extraverti ou pas).

3) *sur les finances publiques* : L'inflation favorise l'Etat. Elle permet aux pouvoirs publics de financer les dépenses extraordinaires. Elle allège le service de la dette publique. Chaque fois que le

déficit budgétaire est important et que les emprunts sont saturés, l'Etat peut avoir recours à la planche à billets. Cette mesure n'est pas à portée de main dans le cas du Sénégal du fait que l'institut d'émission de la monnaie est communautaire. La hausse des prix fait également apparaître une plus-value de recettes (notamment la T.V.A.).

4) *sur la balance des échanges avec l'étranger* : si la hausse des prix domestiques est supérieure à celle des partenaires commerciaux, elle freine les exportations et fait apparaître des produits étrangers moins chers et stimule les importations. Ce double mouvement entraîne à terme un déficit de la balance commerciale qui se creuse et une perte de devises.

Pour combattre l'inflation, diverses solutions sont préconisées : stabilisation des prix par le rationnement ou la compression des revenus ; mesures incitatives à la production, sous formes de subventions, d'aides, de faveurs fiscales ; indexation des emprunts pour ressusciter la confiance des épargnants ; blocage des prix ; taxation souple ou rigide, etc.

II. LA MESURE DE L'INFLATION

Parmi tous les indicateurs, pourquoi privilégier l'indice des prix à la consommation des ménages comme indicateur de l'inflation. D'un point de vue théorique, l'indice des prix du PIB que l'on appelle aussi le déflateur du PIB serait préférable, puisque le PIB représente la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals (consommation, investissement). Mais au Sénégal cet indice est annuel, disponible avec un an de retard et susceptible de révisions éventuellement importantes.

L'indice des prix à la consommation a l'avantage d'être mensuel. De plus, la consommation des ménages représentant 92,3% du PIB aux prix courants (en 2004), l'indice des prix à la consommation peut être considéré comme un bon instrument de mesure de l'inflation. Par ailleurs, par l'expérience, ce sont les prix à la consommation qui enregistrent les fluctuations les plus sensibles.

En fait qu'est-ce qu'un indice des prix à la consommation ?

L'indice de prix à la consommation est un instrument de mesure qui fournit une estimation de **l'évolution d'ensemble des prix des biens et services** figurant dans la consommation des ménages pour une date de référence donnée.

L'indice des prix à la consommation ne mesure pas un niveau de prix pour une période déterminée, mais **la variation de ce niveau entre deux périodes**. Cette mesure est faite non pas en valeur absolue, mais **en valeur relative**.

L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice de dépense. En effet d'une période à l'autre, la dépense d'un ménage varie selon les quantités consommées conséquemment à l'augmentation de la taille du ménage, les goûts du ménage, les prix, etc. Des facteurs autres que le prix influent sur le niveau de l'indice de dépense alors que pour un indice des prix sa variation ne doit comporter que l'effet prix.

L'IPC n'est pas non plus un indice de coût de la vie. Le coût de la vie est le coût d'un ensemble de biens de consommation, correspondant à un certain niveau de satisfaction. La mesure de ce coût est fonction :

- i) des variations de prix
- ii) des changements touchant les produits
- iii) de l'évolution des goûts des consommateurs.

Un exemple de calcul de l'indice est donné en annexe.

III. LES MODALITES PRATIQUES DE CALCUL DE L'INFLATION AU SENEGAL

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie calcule depuis janvier 1998 l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans les pays membres de l'UEMOA.

• *A quoi sert l'indice harmonisé des prix à la consommation ?*

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a trois utilisations principales : économique, comptable et sociale.

L'IHPC sert à mesurer, chaque mois, la variation des prix au Sénégal. Il sert aussi à comparer l'inflation avec celle des autres pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, avec celle des autres pays membres de la Zone Franc ainsi qu'avec celle d'autres pays.

La comptabilité nationale utilise l'IHPC pour déflater divers agrégats dont la «consommation des ménages». Cette opération permet de passer de l'agrégat à prix courants à l'agrégat à prix constants.

L'IHPC peut aussi servir à indexer des contrats privés, des pensions alimentaires, etc.

• *Pourquoi un nouvel indice des prix harmonisé ?*

L'indice harmonisé des prix à la consommation est plus actuel que l'indice antérieur calculé jusqu'en 1997. Il utilise une nomenclature de consommation internationale NCOA (Nomenclature de Classification de l'Ouest Africain) récente, dérivée du Système de Comptabilité Nationale (SCN93, révision IV) et commune à l'ensemble des pays membres de l'UEMOA.

Les pondérations de l'IHPC sont relativement récentes et plus fiables. Elles permettent de prendre en compte les modifications de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA.

Elles commencent d'ailleurs à vieillir et une révision de l'indice est prévue en 2007, toujours dans le cadre d'un programme commun aux pays de l'UEMOA.

En effet, dix ans après l'enquête budget consommation, les habitudes de consommation des ménages dakarois ont nécessairement évolué. Ceci rend nécessaire la révision de l'indice au niveau régional. L'apparition de nouveaux produits, en raison notamment de l'évolution de plus en plus rapide de la technologie, ne fait que renforcer la justesse de la rénovation de l'indice. Cette rénovation consiste en la réalisation d'une nouvelle enquête sur les dépenses des ménages en vue de déterminer le poids relatif des produits dans la consommation de ces derniers et de prendre en compte les produits nouveaux. Elle sera l'occasion de réaliser une enquête prix pour la détermination des prix de base.

La collecte des prix est améliorée avec une augmentation du nombre de variétés (345), du nombre de relevés (3300) et des points de vente suivis, mieux répartis et plus nombreux (350). La méthode de collecte est plus adaptée aux conditions du marché avec l'achat des produits vendus en unités non standards.

Les calculs des indices sont plus fiables grâce à l'utilisation d'un logiciel spécifique, CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur).

• *Quelle population concernée ?*

La population de référence retenue pour l'IHPC est l'ensemble des ménages résidant dans l'agglomération de Dakar.

Sont exclus du champ de l'indice les ménages non africains et les ménages africains expatriés au Sénégal dont un des membres occupe un emploi dans un organisme international et les corps diplomatiques.

• *Quelle consommation prise en compte ?*

Le champ théorique de l'IHPC est constitué par la «consommation des ménages» au sens de la comptabilité nationale.

Sont exclues du champ théorique de l'indice les dépenses suivantes : les opérations d'investissement (achats de logements ou de machines etc.), les opérations financières, les opérations d'épargne, les impôts directs, les cotisations sociales, les intérêts versés, les dons ou pensions versés à d'autres ménages.

Sont exclus en raison de conventions internationales, les achats de biens d'occasion et l'autoconsommation des ménages.

En raison de leur faible poids dans la consommation des ménages et à cause des difficultés de suivi, les biens et services suivants sont exclus du champ de l'IHPC: les services d'assurance-maladie et d'assurance-accident, les services subsidiaires de l'enseignement, les services d'action sociale, certains services relatifs au logement (assainissement, assurances), certains biens pour les loisirs et la culture (matériel informatique, biens durables importants, fleurs et animaux d'agrément).

- *Quels produits suivis ?*

Un échantillon de biens et services représentatif de la consommation des ménages (le panier de la ménagère) a été mis en place.

Le panier est décrit à l'aide de 10 fonctions de consommation, 32 groupes, 73 sous-groupes et 105 postes.

Le panier de la ménagère comprend 345 variétés représentant l'ensemble de la consommation des ménages. Une variété est une famille de produits vendus sous différentes formes de présentations, de conditionnements, de marques dans les différents types de points de vente (exemple : dans la fonction Produits alimentaires, boissons et tabac, le poste Céréales non transformées comprend les variétés riz, mil et maïs).

- *Quels points de vente suivis ?*

Il existe trois grandes classes de points d'observation : les commerçants et autres vendeurs, les ménages (pour les loyers) et les documents administratifs et tarifaires.

Les prix sont suivis auprès de 350 points de vente échantillons dont 6 marchés, 2 supermarchés, 35 ménages pour les logements.

En outre, la liste des points de vente et des variétés suivis doit être absolument confidentielle. Cette confidentialité dérive de l'impératif de disposer d'un indice crédible. Or la connaissance par le public des points de vente pourrait amener une certaine catégorie de la population à intervenir pour pousser l'indice à la hausse (syndicats) ou à la baisse (patronat) selon ses propres intérêts. Ceci ôterait à l'indice sa crédibilité.

- *Combien de relevés de prix ?*

Une série est un produit clairement identifié vendu dans un point de vente. L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie suit les prix à travers 1500 séries.

Pour une série, un ou plusieurs relevés de prix sont effectués durant un mois : sur les marchés, 30 relevés sont effectués pour les produits non manufacturés et un relevé par marché pour les produits manufacturés; sur les autres points de vente, 4 relevés sont effectués sur l'ensemble des points de vente.

Pour les produits frais, vendus en unités non standards (tas, le bol, cuillère, botte, etc.), des achats sont effectués au marché par les agents à chaque passage. Les produits sont ensuite pesés au bureau. Ce qui permet de connaître le prix réel payé par les ménages selon l'unité internationale (kg, litre, etc.).

Le nombre total de relevés de prix est de 3300 par mois.

• *D'ou viennent les pondérations ?*

Les estimations des coefficients budgétaires affectés aux 105 postes de consommation sont issues d'une enquête sur les dépenses des ménages. Cette enquête a été réalisée en 1996 auprès de 1008 ménages représentatifs de la population de l'agglomération de Dakar.

Il faut signaler que ces enquêtes sont coûteuses et mobilisent beaucoup de moyens humains et financiers. Par exemple l'enquête susvisée a coûté environ 54 millions pour une période de 16 mois.

Les résultats au niveau des fonctions de consommation sont donnés dans le tableau suivant :

Code	Fonctions	pondération %
01	Produits alimentaires, boissons, tabac	41,49
02	Articles d'habillement et articles chaussants	10,84
03	Logement, eau, électricité, combustibles	16,88
04	Ameublement, équipement ménager, entretien courant	7,18
05	Santé	1,91
06	Transports	8,31
07	Loisirs, spectacles et culture	2,75
08	Enseignement	1,65
09	Hôtels, cafés, restaurants	2,63
10	Autres biens et services	6,36
	Ensemble	100,00

La répartition des pondérations des postes entre les variétés et les séries a été effectuée à partir des résultats de l'enquête et de sources de données diverses (statistiques agricoles, statistiques industrielles, statistiques douanières, données provenant des opérateurs économiques, etc.) Actuellement, cette nomenclature a été décomposée selon la Classification des Fonctions de Consommation des Ménages en anglais « Classification of Individual Consumption by Purpose » (COICOP) à 12 fonctions et donne la répartition ci dessous :

Code	Fonctions	Pondération en %
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	40,32
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,17
03	Articles d'habillement et chaussures	11,43
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	16,86
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,61
06	Santé	1,91
07	Transports	8,26
08	Communications	2,05
09	Loisirs et culture	4,02
10	Enseignement	1,36
11	Restaurants et hôtels	1,65
12	Biens et services divers	4,36
	Ensemble	100,00

• *Comment sont traités certains points particuliers ?*

i) Les modifications du panier

Un indice de prix doit mesurer la variation des prix de produits identiques entre deux périodes différentes. Dans la réalité économique, les produits ne restent pas identiques : certains disparaissent et sont remplacés par d'autres, des biens et services nouveaux apparaissent.

Pour conserver à l'indice son niveau de représentativité de la consommation des ménages, des biens et services nouveaux sont introduits dans le panier.

ii) Les produits saisonniers

Certains produits alimentaires de nature périssable présentent un caractère saisonnier marqué, qui affecte non seulement les prix mais aussi les quantités offertes.

Trois (03) postes de consommation sont concernés : poissons et autres produits frais de la pêche, fruits et légumes frais.

Un traitement spécifique est appliqué lorsque ces produits sont absents.

iii) Les tarifs

Les tarifs présentent deux particularités : ils sont uniformes sur le domaine d'observation et ils changent à des dates fixes (exemples : service des eaux, de l'électricité, du téléphone; transports collectifs, carburants, journaux et périodiques).

La collecte des données est effectuée à partir des documents administratifs ou tarifaires mis à disposition, ou après consultation des organismes compétents.

Le calcul de l'indice mensuel tient compte des durées respectives de l'ancien et du nouveau tarif.

iv) Les loyers

Seuls les loyers réels des locataires sont pris en compte.

La collecte des montants des loyers est effectuée mensuellement auprès des ménages locataires. 35 logements représentatifs des différents types de logements dans l'ensemble des quartiers de l'agglomération de Dakar ont été retenus.

• *Comment lire les résultats de l'indice ?*

Lorsqu'un indice est supérieur à un autre, par exemple l'indice de la viande est égal 121,2 alors que l'indice du poisson est de 134,6 cela ne signifie pas que la viande est plus chère que le poisson. Cela veut dire que depuis l'année de base (ici 1996), les prix du poisson ont augmenté plus que ceux de la viande : +34,6 % contre + 21,2%.

Les évolutions mensuelles d'un mois sur l'autre sont calculées ainsi que les évolutions trimestrielles et annuelles. L'analyse porte sur les évolutions mensuelles mais aussi les évolutions annuelles qui ont l'avantage de ne pas être sujettes à des variations purement saisonnières.

Le rappel de l'évolution des prix depuis le début de l'année permet d'avoir le cumul des fluctuations de prix intervenues depuis le 1er janvier de l'année en cours.

L'acquis d'inflation mesure l'évolution moyenne des prix entre les mois écoulés depuis Janvier et la moyenne de l'année précédente. Cela signifie qu'en fin d'année, l'inflation observée est égale à l'acquis.

(Voir en annexe un exemple de calcul de ces concepts).

Annexe 1 : Calcul d'un indice

a) les étapes

- 1- On choisit un volume, c'est à dire un ensemble de biens et services de nature et de quantités déterminées pour la période de base et pour la période courante. On l'appelle souvent le panier.
- 2- On observe les prix réellement en vigueur sur les marchés à la période de base et à la période courante.
- 3- On calcule le coût du panier avec les prix de la période de base et ceux de la période courante.
- 4- On calcule le rapport du coût du panier de la période courante au coût de la période de base, on multiplie par cent.

b) Exemple

Soit un panier composé de 3 produits : du riz, du poisson, du thé.

En 1980 un ménage sénégalais consomme par mois :

50 kilos de riz à 60 francs le kilo soit une dépense de 3000 francs ;

10 kilos de poissons à 400 francs le kilo soit une dépense de 4000 francs ;

1 kilo de thé a 1000 francs le kilo soit une dépense de 1000 francs ;

Dépense totale pour ce panier 8000 francs ;

En 1990 un ménage sénégalais consomme les mêmes quantités de produits, mais à des prix différents : le riz est à 75 francs le kilo, le poisson est à 600 francs et le thé à 1100 francs. Le coût du même panier et donc de 10.850 francs.

L'indice des prix pour 1990 par rapport à 1980 est donc de $(10850/8000) * 100$, soit 135,6.

C'est-à-dire que la hausse des prix sur cette période a été de +35,6%.

LE RAPPORT DE DEUX DEPENSES

PRODUIT	QUANTITE	PERIODE DE BASE		PERIODE COURANTE		INDICE (5/3)*100
		PRIX 1980	DEPENSE	PRIX 1990	DEPENSE	
	1	2	3=1*2	4	5=1*4	
RIZ	50	60	3000	75	3750	
POISSON	10	400	4000	600	6000	
THE	1	1000	1000	1100	1100	
TOTAL			8000		10850	135,625

En fait l'opération se passe un peu différemment. Pour des facilités de calcul, on calcule tout d'abord les indices élémentaires : celui du riz $(75/60)*100=125$, celui du poisson $(600/400)*100=150$, celui du thé $(1100/1000)*100 = 110$, que l'on pondère par le poids relatif de chaque produit dans le panier initial.

Sur une dépense de 8 000 francs le riz représentait 3 000 francs soit 37,5 %, le poisson 4000 soit 50%, et le thé 1000 francs soit 12,5 % soit un total 100%. L'indice global est de 135,6.

LA MOYENNE PONDEREE D'INDICES ELEMENTAIRES

PRODUIT	PRIX 1980	PRIX 1990	INDICE ELEMENTAIRE	PONDERATION	CALCUL
	1	2	$3 = (2/1)*100$	4	$5=3*4$
RIZ	60	75	125	0,375	46,875
POISSON	400	600	150	0,500	75,000
THE	1000	1100	110	0,125	13,750
TOTAL					135,625

C'est bien le même indice qui peut se calculer de deux manières :

- 1 - le rapport de deux (02) dépenses ou ;
- 2 - la moyenne pondérée d'indices élémentaires.

Annexe 2 : Calcul des indicateurs

Code	Fonctions	Pondé- ration	Indices pour les mois de					Variation en % sur		
			Nov 05	Août 06	Sept 06	Oct 06	Nov 06	1 mois	3 mois	12 mois
	INDICE GLOBAL	10 000	113,9	115,6	116,9	118,0	117,5	-0,4	1,6	3,2

Rappel : Indice novembre 2006 = 117,5

Moyenne de l'année des 12 indices de 2005 = 112,4

Moyenne sur 11 mois 2006 = 114,5

Variation mensuelle = [(indice de novembre 2006-Indice de octobre 2006) /indice octobre 2006] x100

Variation en glissement annuel = [(Indice novembre 2006 - Indice novembre 2005) / novembre 2005] x 100

Variation depuis le début de l'année= [(Indice novembre 2006 - Indice Décembre2005) /Indice Décembre 2005)] X 100

Acquis d'inflation en novembre 2006 = [(moyenne sur 11 mois 2006 - Moyenne annuelle 05) /Moyenne 05] x 100